



Coup de casque 2015.

Par **Malade ssamou**, le **14/09/2019** à **21:42**

Bonjour j'ai été victime d'une agression à coup de casque j'ai eu une hospitalisation en réanimation pendant pratiquement 1 mois des séquelles physiques mais pas voyant et par contre un changement de comportement total je suis devenu méfiant et dépressif et le psy a dit que je refuse de voir la réalité et d'accepter que je suis plus comme avant et oui c'est ma tête qui a pris un coup le coupable a été arrêté incarcéré pendant peu de temps ensuite tribunal en 2017 2018 et là je passe devant un médecin expert mais vais-je toucher une indemnité ou je vais rien avoir parce que j'ai refusé d'aller à tous mes rendez-vous et j'ai même agressé le médecin du travail pour reprendre alors que c'était tôt et aujourd'hui je ne sais pas si ça était une bonne idée de ne pas écouter les médecins qui m'ont dit de me reposer

Quelqu'un peut-il me donner une réponse merci